

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

---

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 974 Rect.

présenté par

M. Gaubert, M. Brottes, Mme Fioraso, Mme Erhel, M. Goua, Mme Marcel, Mme Massat,  
M. Boisserie, Mme Langlade, M. Dumas, Mme Coutelle, M. Grellier, Mme Got,  
M. Le Bouillonnet, M. Plisson, M. Tourtelier, Mme Lebranchu, M. Cahuzac, M. Chanteguet,  
M. Jean-Michel Clément, M. Jean-Claude Leroy, M. Eckert, M. Dussopt,  
M. Goldberg, Mme Batho, Mme Le Loch  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 23**

Après l'alinéa 6 de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« e) des moyens de mettre en œuvre un observatoire des marges de la distribution. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'étendre les moyens d'action de l'autorité de la concurrence.